

Décision Générale colonial

Décision n° 374 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 374

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 mars 1947
Numéro JO n° 3 du 30/03/1947	Date du numéro 30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi, par mesure disciplinaire, et à compter du 15 mars 1947, le nommé Mohamed Ali Dirrie, radio auxiliaire, 7e échelon, en service au poste de Daguiro.